

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Chariot de travail	R O L B A	R 200 (moteur FORD 2305 E)	CH 5680 10

Constructeur AKTIENGESELLSCHAFT ROLBA, Fabrikationsbetrieb, Zürcherstrasse 51, 8620 Wetzikon / Schweiz  
 Identification sur la plaquette du constructeur: "R 200 ." (R 200 D = avec pignon intermédiaire / H 200 C = sans p.i.)  
 devant le No du châssis: "95 302 011" (seulement sur châssis / C resp. D derrière le No du châssis)  
 Plaquette constructeur dans cabine, à gauche, sur le tableau de bord  
 N° du châssis dans le compartiment du moteur, à gauche, à l'arrière, en haut sur le longeron  
 Identification du moteur "NA" à gauche, à l'avant sur le bloc resp. sur la bride du carter de l'embrayage (en direction de marche)  
 Importateur principal -  
 Véhicule homologué 95 302 011 002 C

**Châssis**  
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4  
 Direction hydrostatique av. assistance hydraulique, sur roues AR  
 Transmission entraînement hydrostatique  
 Nombre de vitesses 2 paliers Entraînement toutes roues \*)  
 Frein de service hydraulique, à expansion interne,  
 sur les roues avant  
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AV  
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire  
 Ralentisseur -  
 Contrôle 2 circuits -

**Moteur**  
 Marque FORD Type 2305 E  
 Construction en ligne Temps 4  
 Carburant B Position arrière  
 Refroidissement eau Nombre cylindres 4  
 Alésage 90,82 Course 76,95  
 Cylindrée 1993 CV-impôt 10,15  
 Puissance en kW 56 DIN à t/min 4000  
 Bruit à l'arrêt 75 dB/A à t/min 3000 \*\*)  
 Silencieux 1 = 355 r Ø 200  
 Mesure des gaz CO 1,5 % à 850 t/min  
 Déparasitage OCE, annexe 8, chiffres 3 + 4 = D

**Carrosserie** fraise à neige  
 Nombre de portes 2 Indic. vitesse - \*)  
 Ceintures sécurité - Rétroviseurs intérieur / gauche / droit  
 Cale - Attelage AR = à broche  
 Antivol -  
 Nombre de places t 2 av 2 centre - ar -  
 Dimensions intérieur extérieur  
 Longueur - 3910 Empattements 1500 /  
 Largeur - 1500 Essieu double av - ar -  
 Hauteur - 2500 Voie av 1190 ar 1036  
 Porte à faux lat. - Voies av - ar -  
 av - 1460 ar -  
 ar - 950 Braquage ø g 8400 d 7900  
 Distance volant - vers l'avant du véhicule ->

**Poids**  
 avant 1780 arrière 820 total 2600  
 Poids à vide  
 Charge utile -  
 Poids total 2600  
 Garantie fabr. 3000  
 Dimens. pneus P 215/75R15 P 215/75R15 (Variantes voir  
 Ply/bars - / 2,3 - / 2,3  
 Charge 2240 2240 remarques)  
 pour V max 30 30  
 Garantie poids remorquable avec frein -  
 Garantie poids remorquable sans frein -  
 Garantie poids de l'ensemble -  
 Poids remorquable testé -  
 Vitesse maximale selon le constructeur 25,0 km/h  
 Vitesse maximale testée 24,6 km/h  
 à 4000 t/min au moteur

Equipement §)	Hella K 11103
Feux de route	Hella K 11103
Feux de croisement	Hella K 11103
Feux de position	Hella K 11103
Feux rouges	R (E)
Feux stop	-
Clignoteurs	av - 4 (E) ar 2a (E)
Catadiopres	av - I (E)
Feux de gabarit	av vers l'AV+AR A/R(E) (ASN Service hivernal)
Feux complémentaires	1/ feu orange Hella CH 1 1280 03/04
Eclairage plaque	-
Essuie-glace	1/ balai (dégivreur) sans lave-glace
Avertisseurs	1/ Hella el 20011 ou d'autres modèles homologués

**Indications pour le permis de circulation**

Genre du véhicule	Chariot de travail	
Marque et type	R O L B A	R 2 0 0
Homologation N°	CH 5680 10	
Carrosserie	fraise à neige	
Places	total 2	avant
Poids à vide	2600	Carburant B
Charge utile	-	CV-impôt 10,15
Poids total	2600	Cylindrée 1993

**Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation**

- \*) Entretien : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction arrière; blocage des différentiels AV + AR.
- \*\*\*) Mesure du bruit selon l'OCE; avec le véhicule en marche = V-max. = 82 dB/A.
- +) Rétroviseur : intérieur (remplace le rétroviseur extérieur de droite), admis pour raisons techniques.
- §) Equipement : la hauteur des feux de croisement, de position et des feux rouges et des clignoteurs AR ainsi que de la plaque de contrôle est admise pour raisons techniques.

**A noter dans le permis de circulation:**

- 101 - 1 plomb sur la vis de fermeture du boîtier du limiteur électronique du régime;
- 116 - feu orange obligatoire; ne peut être utilisé que pour le service hivernal de la voirie;
- 138 - protections: patte de caoutchouc sur toute la largeur de la fraise et fourreau de cuir sur la lame chasse-neige;
- 139 - la cheminée d'éjection doit être enlevée pour les courses de transfert (rayon de visibilité de 12 m);
- 141 - la fraise à neige doit être retenue et assurée à la hauteur prévue.